

Corporate



La pépite du CAC 40 :

Récemment introduite en bourse, l'entreprise TECHNIP, figurant parmi les leaders mondiaux de l'ingénierie et de la construction de projet dans le secteur pétrolier et pétrochimique, connaît une très forte croissance ces dernières années (progression de 107% durant l'année 2009 !). Technip réalise de telles performances grâce au dynamisme du marché de la construction offshore. En effet, selon les spécialistes, plus de 30 gisements de plus de 1000 mètres de profondeurs d'eau rentreront en services d'ici 2014. De plus, Technip étant présente sur tous les secteurs porteurs de la chaîne pétrolière, elle est bien positionnée pour répondre à un certain nombre d'appels d'offres de compagnies pétrolières. En outre Technip semble être une des entreprises du secteur qui, par son savoir faire et sa technologie, semble être la mieux préparé au nouveau défi : l'extraction de plus complexe et couteuse des ressources pétrolières. Il est donc vivement conseillé de suivre l'indice Technip de très près dans le future car ses performance risquent d'en surprendre plus d'un !



Les déboires du groupe Air France

Alors que sur l'année comptable 2007/2008, Air France enregistrait un bénéfice d'exploitation de 1,5 milliards d'Euros, la dégradation de la crise économique mondiale au cours de l'année 2008 a sensiblement affecté l'activité de la compagnie

aérienne, entraînant alors une perte d'exploitation de 200 millions d'Euro sur l'année 2008/2009. La cause provient de la dégringolade du trafic de passager et du fret . En effet, Air France KLM a expliqué que le trafic long-courrier prouvait sa résistance mais que ces recettes unitaires diminuaient à cause de la raréfaction des voyageurs d'affaires, un manque à gagner qui n'est pas compensé par la vitalité de la classe économique. Et le moyen-courrier subit l'impact des mauvaises performances des vols domestiques. Quant au cargo, il a connu une baisse de trafic de 12,5% qui a entraîné une dégringolade des recettes unitaires. Le groupe a également subi la dépréciation de sa couverture carburant, l'impact négatif étant évalué à 39%.

Pour faire face aux difficultés, Air France a mené une politique de réduction des coûts en baissant les capacités de 5.5% ce qui permet de rehausser le taux d'occupation à 79,5%. De plus, la société a dû à recourt au chômage partiel jusqu'en 2010 afin de tenir jusqu'à la reprise. Air France a même lancé une « mini classe affaire » afin d'attirer les professionnels, qui dans le contexte de crise ont déserté la classe affaire au profit de la classe économique.

Cependant, malgré ces mesures, les difficultés se poursuivent. A compter du 21 septembre 2009, devant la fonte de 40% de la capitalisation boursière du groupe aérien français, le titre Air France-KLM va être remplacé par celui du parapétrolier Technip. Le prestige d'Air France en prend un coup, surtout au moment où les mauvaises nouvelles s'accumulent : un plan de départ volontaire de 1500 personnes. De plus au delà du symbole, la direction financière d'Air France a du souci à se faire. Explication de Jean Jacques Daigre, professeur de droit boursier à l'université Paris 1 : « Beaucoup de fonds d'investissement n'investissent que dans des entreprises membres de certains indices. C'est de la gestion indicielle : ils estiment qu'ainsi, ils ne pourront pas faire moins bien que le CAC 40. Cela risque d'aggraver la valorisation de cours de Bourse d'Air France. »

En outre, les compagnies low cost récupèrent beaucoup de passagers, engendrant une baisse du trafic pour Air France.

Rédaction : Samuel Tessier